informations

midi-pyrénées la cgt comité régional

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Luttes en région
Airbus (31)

A la une
Elections TPE

Aract OCCITANIE

Vie syndicale
Aract - Croct

N° 230 *Avril 2017*

Industrie

dossier

sommaire

Editorial 2

A la une 3
- Elections TPE

Luttes en région 5
- Airbus (31)

Dossier 7

Industrie

Actualité CESER 11
- Les interventions de la CGT

Vie syndicale 13
- Aract
- Croct

Brèves 15
- Rencontre avec : Florian Pascual

A vos agendas 15
- Prochaine session de formation CGT à l'IRT

Comité Régional CGT
Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 230 • Avril 2017
N° d'inscription à la CP 0221S05720
ISSN 1950-4926
Directeur de la Publication :
Lionel Pastre
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23
e-mail : cgt.crmp@orange.fr
site : www.cgt-midipyrenees.com
Conception et réalisation :
Sandrine Bellin
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
Imprimé par le
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

informations

N° 230 Avril 2017

édito

La CGT a initié le printemps de l'industrie par les assises de l'industrie à la Villette le 2 février dernier et la journée d'action du 21 mars. Si les assises ont rencontrées un certain succès avec plus de 1300 militants, la journée d'action du 21 mars a été en demi-teinte.
Dans notre région, l'industrie repose sur plusieurs filières dont l'aéronautique et le secteur automobile.
Dans le secteur aéronautique, Airbus emploie directement plus de 25000 salariés dans le territoire. Airbus a 10 ans de carnet de commandes avec près de 700 avions livrés/an: c'est une situation exceptionnelle.
Pourtant, la fin des grands programmes entraînent un manque de visibilité pour les salariés des bureaux d'études qui se traduit par des cessions et des suppressions d'effectifs.

L'autre filière importante du territoire est le secteur automobile. Depuis des années, les salariés vivent dans la peur de restructuration, de fermeture d'usine. La CGT s'organise pour ne pas subir le même sort que Molex.
L'essentiel des salariés de l'automobile est concentré en Aveyron avec la BOSCH et la SAM avec 2400 emplois directs. Le reste repose sur Continental qui emploie 2500 salariés.
Suite aux annonces sur le diesel et au logiciel tricheur de Volkswagen, la CGT de Bosch a entamé plusieurs démarches pour anticiper le plan de charges afin de rapatrier de nouvelles productions, où les investissements prévus sur les actuelles chaînes de fabrication sont, pour l'instant, suspendus.
Quant à la SAM, son avenir reste suspendu à un repreneur. La CGT demande que Renault s'engage sur le niveau de production.
Que ce soit pour l'automobile ou l'aéronautique, la relation donneur d'ordre/sous-traitants est au cœur de l'organisation industrielle.
La CGT Airbus et sous-traitant a créé une coordination pour résister à la pression que fait subir Airbus aux sous-traitants.
La reconquête industrielle passera à la fois par le maintien des centres de production, et le retour au développement des projets qui restent dans les tiroirs, car les actionnaires préfèrent préserver leurs dividendes que de mettre les résultats des efforts des salariés au service des investissements.
Cette reconquête doit passer par l'appropriation de l'outil industriel par les salariés: la financiarisation de l'industrie met en péril cette dernière. La CGT a des propositions pour remettre l'industrie au cœur des enjeux de demain.

Xavier Petrachi
Animateur métaux Midi-Pyrénées

Elections TPE 2016

Les salariés des TPE confirment la CGT comme première organisation, à dix points devant la deuxième !

Les résultats des élections de représentativité dans les Très Petites Entreprises confirment la CGT comme première organisation syndicale au plan national.
Les salariés qui se sont exprimés ont choisi de légitimer le syndicalisme CGT, qui propose, conteste, revendique, lutte et négocie ! La CGT sort confortée de cette élection et remercie les électeurs.
Cette satisfaction des résultats ne peut gommer l'amateurisme dont ont fait preuve le gouvernement et les services du Ministère du Travail tout au long du processus électoral.
Ils portent notamment la responsabilité du faible taux de participation des salariés à l'élection.
Alors que 4,6 millions de salariés étaient concernés par l'élection, aucune communication digne de ce nom dans les médias n'aura été organisée afin d'informer, sensibiliser et favoriser leur expression.
La CGT dénonce le gouvernement et ses services qui auront jalonné d'embuches l'élection des salariés des TPE comme par exemple le report des élections pendant les fêtes de fin d'année.
Le choix de permettre la participation de listes syndicales pourtant dans l'incapacité de représenter les salariés dans les commissions paritaires qui vont se mettre en place démontre que loin de l'affichage, la prise en compte de l'expression des salariés des TPE sur leurs besoins, leurs revendications n'intéressent que peu le gouvernement !
Les salariés ont amené la meilleure des réponses, celle de placer en tête et loin devant la CGT avec un résultat de 25,12 % devant la CFDT à 15,44 %.
Ces résultats confèrent de grandes responsabilités à la CGT, qui, forte de ce résultat, réaffirme son engagement auprès des salariés des TPE pour, avec eux, exiger des avancées réelles en matière sociale.
La CGT mesure les efforts de déploiement à réaliser pour mieux représenter les salariés des TPE, leur donner plus de place encore dans le syndicalisme CGT, le syndicalisme de tous les salariés.

Montreuil, le 3 février 2017

RÉSULTAT NATIONAL TPE 2016

Résultats	Total	Collège	
		Cadre	Non Cadre
Nombre d'inscrits	4502621	502942	3999679
Nombre de votants	330928	38872	292056
Taux de participation	7,35 %	7,73 %	7,30 %
Blancs et nuls	7306	967	6339
Suffrages exprimés	323622	37905	285717

DÉCOMPTE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS PAR CANDIDATURE ET PAR COLLÈGE FRANCE ENTIÈRE

	Résultats	Cadres + Non Cadres	
		Exprimés	%
Nationales et Interprofessionnelles	CNT-SO	5848	1,81 %
	FO	42117	13,01 %
	CFTC	24082	7,44 %
	Syndicats Anti-Précarité	6790	2,10 %
	STC	3472	1,07 %
	UNSA	40429	12,49 %
	CNT	7463	2,31 %
	Union Syndicale Solidaire	11324	3,50 %
	CAT	3899	1,20 %
	La CGT	**81 286**	**25,12%**
	CFDT	50122	15,49 %
	CFE CGC	10928	3,38 %
Régionales et Interprofessionnelles	UGTM	86	0,03 %
	CGTG	320	0,10 %
	UGTG	1025	0,32 %
	U.T.G	117	0,04 %
	SAFPTR/SAPR	49	0,02 %
	CSTM	212	0,07 %
	UR974	277	0,09 %
	LAB	884	0,27 %
	CDMT	319	0,10 %
Professionnelles	FSU	848	0,26 %
	CNES	1014	0,31 %
	FNISPAD	1948	0,60 %
	SPAMAF	17863	5,52 %
	SPELC	500	0,15 %
	SAMUP	666	0,21 %
	SNPST	17	0,01 %
	SNTPCT	695	0,21 %
	SNIGIC	2212	0,68 %
	CSAFAM	6810	2,10 %

Elections TPE 2016

SUR LA RÉGION OCCITANIE, QUE RETENIR DES ÉLECTIONS 2016 PAR RAPPORT À CELLES DE 2012 ?

La participation s'est élevée à 7,63 %, soit une baisse de 3,53 % et la CGT confirme sa 1re place avec 27,58 %, mais enregistre une baisse de 5,11 %. La CGT est l'Organisation Syndicale qui perd le plus entre les deux élections…

FO termine 2e (avec 15,45 % à 12,13 points de la CGT), la CFDT 3e (avec 14,43 % à 13,15 points de la CGT) et l'UNSA 4e (avec 12,21 % à 15,37 points de la CGT).

Il faut noter que la CFTC (+ 0,63 %), la CFE-CGC (+ 0,91 %) et surtout l'UNSA (+ 4,66 %) enregistre une augmentation des votes en leur faveur par rapport à 2012.

RÉSULTAT OCCITANIE TPE 2016

Résultats	Total	Collège	
		Cadre	Non Cadre
Nombre d'inscrits	390 912	39 976	350 936
Nombre de votants	29 822	3 134	26 688
Taux de participation	7,63 %	7,84%	7,60%
Blancs et nuls	681	.	
Suffrages exprimés	29 141	3 041	26 100

DÉCOMPTE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS PAR CANDIDATURE ET PAR COLLÈGE EN RÉGION OCCITANIE

Résultats	Cadres + Non Cadres	
	Exprimés	%
CAT	403	1,38 %
CFDT	4206	14,43 %
CFE CGC	774	2,66 %
CFTC	1689	5,80 %
CNES	103	0,35 %
CNT	781	2,68 %
CNT-SO	524	1,80 %
CSAFAM	538	1,85 %
FNISPAD	180	0,62 %
FO	4503	15,45 %
FSU	103	0,35 %
La CGT	8038	27,58 %
SAMUP	70	0,24 %
SNIGIC	113	0,39 %
SNPST	2	0,01 %
SNTPCT	16	0,05 %
SPAMAF	1353	4,64 %
SPELC	46	0,16 %
STC	276	0,95 %
Syndicats Anti-Précarité	644	2,21 %
Union Syndicale Solidaires	1220	4,19 %
UNSA	3559	12,21 %

EVOLUTION AU NIVEAU OCCITANIE

	Evolution 2012-2016	
	Exprimés	%
Union Syndicale Solidaire	- 1062	- 1,09 %
CFDT	- 2979	- 2,18 %
CFE-CGC	17	0,91 %
Force Ourvrière	- 2778	- 1,38 %
CFTC	- 548	0,63 %
UNSA	294	4,66 %
La CGT	- 6 101	-5,11 %
Nombre de votants au niveau Occitanie	*- 14659*	*- 3,53 %*

Airbus (31)

Extraits de la déclaration de la coordination des syndicats CGT du groupe Airbus au rassemblement devant le siège d'Airbus le jeudi 30 mars 2017.

« Nous sommes rassemblés aujourd'hui à Blagnac devant le siège d'Airbus où notre PDG défini avec ses collaborateurs la stratégie du groupe. Notre groupe est riche et prospère. Pour 2016, c'est 1 milliard d'euros de bénéfice net et plus de 1000 milliards d'euros de carnet de commandes. Ces résultats sont la conséquence directe du travail et de l'investissement des salariés d'Airbus, des intérimaires et de la chaine de sous-traitance.

Ces résultats sont aussi le fruit des investissements passés que le groupe a essentiellement réalisé avant sa privatisation en 2000. Car depuis cette privatisation et le virage de 2013 où les actionnaires en bourse ont pris la majorité, la stratégie du groupe est uniquement guidée par la remontée de dividendes et la valorisation du cours de l'action.

En 2017, le dividende va encore augmenter. Le bénéfice net ne suffira même pas à rémunérer les actionnaires. Le dividende a augmenté de 200 % en 6 ans !

Les actionnaires pour capter la richesse produite par les salariés ont mis en place une direction, très très bien rémunérée, qui multiplie les mesures :

• Pour capter toujours plus de richesse, la direction augmente la production des produits largement amortis comme l'A320 en augmentant les cadences et le temps de travail et en diminuant le nombre de salariés. La CGT a recensé 3500 intérimaires dans le groupe. Presque tous ces contrats sont justifiés par le motif « d'augmentation temporaire de l'activité ». C'est scandaleux dans un groupe qui a un carnet de commande de 15 années. La CGT exige l'embauche des 3500 intérimaires. La CGT exige aussi l'embauche de 1500 salariés supplémentaires pour compenser le départ à très court terme des salariés qui ont passé 60 ans.

• Pour capter toujours plus de richesse, la direction multiplie les plans d'économies dans toutes les entreprises du groupe. Aucune n'a échappé à un plan social dans les dernières années.

• Pour capter toujours plus de richesse, la direction sacrifie l'innovation et la R & T. Et pourtant les enjeux à relever sont majeurs : enjeux environnementaux, enjeux énergétiques, enjeux sociaux… Non messieurs les actionnaires, la R & D n'est pas un sacrifice, c'est l'avenir de notre filière. La CGT refuse la fermeture de Suresnes, le démantèlement de la recherche.

• Enfin, pour capter toujours plus de richesse, la direction refuse de lancer de nouveaux projets.

Oui, aujourd'hui le groupe Airbus se porte bien et il possède avec ses salariés d'atouts importants. Ne laissons pas des choix uniquement guidés par la finance dépecer ce fleuron industriel !

Oui le groupe Airbus a les moyens de faire reculer la précarité et de faire reculer la souffrance au travail dans ses entreprises en lançant des plans d'embauches pour faire face aux engagements.

Oui le groupe Airbus a le devoir de continuer à investir dans l'innovation pour permettre à notre filière de se maintenir à un haut niveau de technicité en répondant aux enjeux sociaux et environnementaux de la période.

Oui le groupe Airbus doit lancer des grands projets structurants qui permettront de pérenniser les savoir-faire acquis dans les bureaux d'étude et de garder une avance commerciale sur la concurrence.

La CGT s'inscrit dans une campagne pour la réindustrialisation du pays. Notre initiative d'aujourd'hui s'inscrit pleinement dans ce mouvement. La CGT n'est pas décidée à laisser la finance dépecer l'un des meilleurs atouts pour l'économie française et européenne.

La CGT va poursuivre sa campagne dans les entreprises du groupe et agira aussi avec les autres acteurs du secteur. Nous ferons du salon du Bourget un autre temps fort de la défense de cette filière industrielle.

Vive l'industrie aéronautique et spatiale ! »

Airbus (31)

Déclaration du Délégué Syndical Central CGT au rassemblement devant le siège d'Airbus le jeudi 30 mars 2017.

« Bonjour,
Je souhaite tout d'abord remercier les salariés du groupe venus de toute la France, ainsi que les nombreux salariés toulousains présents ici aujourd'hui pour manifester devant le siège social du groupe Airbus pour la défense de notre industrie.
L'entreprise Airbus Group est implantée principalement sur 3 sites, Suresnes, Blagnac et Vitrolles.
Elle regroupe 3 activités, la recherche (principalement basée à Suresnes, avec une antenne sur Saint-Martin-du-Touch et à Nantes), les fonctions supports et la direction générale du groupe.
Concernant Airbus Group, nous avons à faire face avec nos collègues d'Airbus Avions, à un plan de suppressions de 550 emplois en France dénommé « GEMINI », dont 424 emplois uniquement sur Airbus Group sur un effectif de 1500, soit près de 30 % des effectifs.
Sur ces 424 suppressions d'emplois, plus de 300 concernent le seul établissement de Suresnes, qui paye le prix fort de la politique de financiarisation subie par les salariés depuis que le marché bousier détient 71 % des capitaux du groupe.
Au-delà des drames humains posés par la disparition programmée du site de Suresnes en juin 2018, la direction du groupe se tire une balle dans le pied (plutôt dans les pieds de ses salariés d'ailleurs), en programmant le massacre à la tronçonneuse de la recherche Airbus.
La nouvelle orientation de la recherche avec des méthodes « à l'américaine », vers un futur incertain en mode projet Google avec près de 40 % de chercheurs en moins, isole des chercheurs de leurs pôles de recherche parisiens (pour rappel le pôle de Saclay représente 50 % de la recherche en France), et met en danger tout l'avenir du groupe.
Aujourd'hui, la recherche trinque, mais d'ici 2 à 3 ans, c'est l'avenir du bureau d'étude d'Airbus qui sera forcément remis en cause, mes collègues vous en parleront plus longuement, mais dans ces conditions interrogeons-nous, dès maintenant sur la capacité de notre groupe à devoir concevoir les produits de demain.
Enfin, les salariés doivent aussi se préoccuper, de l'avenir des fonctions support. En effet, ces fonctions sortent complétement exsangues d'un précédent plan social de 171 suppressions de postes, tout juste arrêté au 31 décembre 2016, pour replonger 6 mois plus tard vers un nouveau plan social de suppression de 120 postes.
Aujourd'hui, ces salariés sont épuisés, l'entreprise regorge de travailleurs précarisés qui n'arrivent pas à compenser les départs de leurs collègues. Tandis que les nouveaux outils mis en place « au forceps », les nombreuses réorganisations du travail censés justifier les suppressions de postes, ne sont toujours pas efficients.
La CGT suit depuis début décembre, les réunions du plan social GEMINI déroulées par la direction, rien ne s'y passe, beaucoup de questions sont sans réponses, la direction tient ferme sur ses positions. Pour la CGT ce plan social est inacceptable, il est injuste et injustifié.
C'est pourquoi la CGT sollicite les salariés, car devant tant de mépris, c'est à vous salariés et avec notre appui, de faire entendre raison à une direction sourde à tous nos appels. Soyez dignes, relevez la tête et montrez leur que c'est bien les salariés qui représentent la richesse de l'entreprise et pas les actionnaires! »

Jean-Michel Labrousse
DSC CGT Airbus Group

Industrie

« au centre des enjeux revendicatifs de la CGT »

Quel printemps de l'industrie ?
Quelle politique industrielle en région ?
Quels services publics en territoires ?
Quels projets revendicatifs en territoires ?

C'est par ces quelques questions simples, mais ô combien ardues pour y apporter des réponses concrètes, que j'ai décidé d'aborder ce dossier.

L'industrie, la conquête de l'industrie, la reconquête de l'industrie, la reindustrialisation de nos territoires a toujours été au centre des enjeux revendicatifs de la CGT, au plus près des salariés.

L'industrie représente 213 000 emplois salariés sur la région, dont 86 000 emplois directs dans l'aéronautique et le spatial, et 37 500 entreprises industrielles.

Malheureusement, mois après mois, années après années, les plans successifs, les politiques d'austérité, la mondialisation, la mise en concurrence des pays, des territoires et des salariés, ont amené à ce que des pans entiers de l'industrie soient mis en difficulté, pour ne pas dire éradiqués (textile, bois, papier, chimie, etc…)!

De grandes entreprises historiques ont été amenées à fermer leur porte : Molex, Job, Freescale (l'unité de production), etc etc…

Alors, aujourd'hui, pourquoi relancer une énième campagne de reconquête industrielle pour la CGT ?

Pour plusieurs raisons, bien entendu. Une de celles-ci est que, malgré la baisse considérable de ses effectifs, l'industrie demeure un élément structurant de l'activité économique en termes de richesses créées, de maîtrise technologique, de recherche et d'innovation. Le maintien et/ou le développement des activités de l'industrie et de services publics de proximité, de qualité, répondant aux besoins des usagers, aux exigences des populations, vont de pair. L'un ne peut s'entendre sans l'autre.

Le contexte actuel dans lequel nous nous trouvons, à savoir la fusion des ex-régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées devenant région Occitanie, bouleverse, au-delà des simples frontières administratives, les prérogatives économiques des uns et des autres (Etat, Région, Conseils départementaux, Métropole, etc).

Et dans ce contexte, les vagues incessantes de restructurations, de délocalisations, fragilisent encore plus l'économie locale et le tissu industriel de la région, affaiblissant ainsi les capacités de croissance. Sans véritable projet d'activités productives nouvelles, sans mobilisation des politiques publiques et sans la responsabilisation des entreprises impliquées, la perte industrielle pourrait nous apparaître comme inéluctable, irréversible, accentuant ainsi les déséquilibres territoriaux.

Les restructurations s'opèrent sous l'impulsion de grands groupes, la plupart du temps multinationaux, donneurs d'ordre, et qui affichent une bonne, pour ne pas dire excellente, santé financière !

Force est de constater que les pouvoirs publics et les politiques des gouvernements successifs, quelle que soit leur couleur politique, ont surtout accompagné ces politiques de casse, ces divers plans sociaux. Et de fait, l'activité dans les territoires s'est retrouvée à répondre de plus en plus aux injonctions de Bruxelles, de la finance, du patronat, accentuant ainsi la mise en concurrence et qui fait que les salariés, les salaires, les conditions de travail et les taux de productivité sont devenus des vecteurs d'ajustements au nom de la rentabilité financière pour ces grands groupes.

Les territoires sont mis sous pression pour soutenir ces stratégies dans le cadre d'une concurrence mondialisée.

Le dernier exemple en date est l'annonce faite par Airbus de suppressions d'emplois de plus de 1 000 salariés, suite à la fusion des sièges d'Airbus Group et d'Airbus Central. Cela rappelle un autre plan social annoncé en 2006, suite aux retards de l'A380, qui avaient amené la suppression de 5 000 emplois au sein d'Airbus en Europe.

Il est vrai que la croissance d'Airbus a favorisé le déploiement d'une forte implantation d'entreprises dans l'ex-région Midi-Pyrénées avec la création de milliers d'emplois. La CGT ne peut que

Industrie

« peser sur les choix »

s'en féliciter. Mais ce monstre industriel, aux 1000 milliards de carnet de commandes, a aussi fortement restructuré l'industrie dans la région. Le taux de dépendance de nombreux sous-traitants est très important dans l'aéronautique, car ils n'ont souvent qu'un seul client : Airbus.

Toutes ces raisons expliquent la nécessité de l'intervention syndicale pour peser sur les choix en leur donnant un contenu favorable à l'emploi, au progrès social et au développement solidaire des territoires.

L'industrie a en effet toujours été liée aux territoires, en utilisant souvent les ressources en matières premières, en énergie, en main d'œuvre. Aujourd'hui, il s'agit d'autre chose. On ne parle plus seulement de la spécialisation dans un secteur mais d'utiliser le territoire comme un ensemble cohérent de compétences, de bureaux d'études et de recherche, d'un haut niveau de services, de relations, de réseaux… Les pôles de compétitivités en sont l'exemple le plus criant. Et ceux-ci sont majoritairement adossés aux métropoles des régions.

Cette politique sélective des territoires et des activités qui lui sont liées s'inscrit dans une transformation profonde de politique d'aménagement du territoire, les territoires ruraux étant souvent les grands perdants de cette politique !

Nous ne pouvons laisser faire cela comme si c'était impossible à contrer ! Nous ne pouvons laisser ce dogme « de territoires compétitifs au service de la rentabilité » s'ancrer et devenir, de fait, une évidence !

Cela doit interroger sur la conception des aides publiques dont les finalités sont peu visibles. Leur évaluation régulière et contradictoire n'est jamais prévue. De plus, pas de compte à rendre à quiconque pour les entreprises par rapport aux objectifs qui nous paraissent obligatoires et prioritaires, à savoir l'emploi et la capacité de croissance !

Nous devons continuer à batailler sur ce terrain de la conditionnalité des aides et de leur contrôle !

La CGT, lors de son CCN de novembre 2016, a donc lancé une campagne de reconquête industrielle et de sauvegarde des services publics, actant deux temps forts, le 22 février 2017, avec des assises nationales de l'industrie, et le 21 mars 2017, avec une journée nationale interprofessionnelle d'action pour la reconquête industrielle et la sauvegarde des services publics. Je vais y revenir.

Ce CCN, offensif, a fait que la question de l'avenir de l'industrie a été abordée par un prisme autre que le déclin, le repli ou la fatalité, arguant haut et fort que la reconquête de l'industrie est possible et nécessaire.

Dès le 6 décembre 2016, le Comité régional CGT a organisé une journée autour de ces enjeux, et au vu de la situation de quelques entreprises de la région (Latécoère, la SAM, Alphacan, Sabart Aéro Tech, Bosch, Airbus, etc…), et qui s'est déclinée en 3 temps forts : une matinée d'étude avec une trentaine de camarades issus de ces syndicats, un rassemblement devant Latécoère, puis une manifestation dans les

rues de Toulouse. Une rencontre avec l'UIMM a également eu lieu.
Le Secrétaire de la Fédération CGT de la Métallurgie a participé à l'ensemble des initiatives de la journée et a permis cette réflexion croisée territoire/profession.

Nous avons proposé de mener notre campagne « reconquête industrielle » en région en 4 temps forts :

- Défendre l'actuel et faire en sorte que la casse sociale et la dégradation des conditions de travail ne puissent perdurer,
- Défendre l'attractivité de nos territoires et de nos métiers. Nous souhaitons un véritable maillage industriel de nos territoires, qui implique des réflexions sur les transports, les services publics, l'enseignement, la culture, etc… La remise en place de véritables services publics de proximité et de qualité ne pourront aller de pair qu'avec une réindustrialisation de nos territoires… et inversement.
- Travailler l'avenir avec de véritables projets industriels et des créations d'emplois :
  - un travail de recensement concret a démarré auprès des syndicats de la métallurgie. En une semaine, 25 syndicats ont répondu sur la région. Il leur a été demandé de regarder le nombre permanent d'intérimaire, le nombre d'heures supplémentaires effectuées, le nombre de départ en retraite (au-dessus de 60 ans) et de dire s'il y a une stratégie industrielle (avec des créations d'emplois prévus) dans leur entreprise. Il en ressort que nous sommes en capacité de demander la création immédiate de 4502 emplois immédiatement ! Sur seulement 25 entreprises !
  - Et puis, travailler l'avenir, c'est être capable de porter des projets. Par exemple, l'UD de l'Ariège porte un projet d'industrie minière avec les mines de Salau et l'extraction « propre » de Tungstène en Ariège, ou encore le projet de revalorisation de l'amiante dans les Hautes-Pyrénées…
- Mettre en place des Etats Généraux de l'Industrie annuels en région.

Le CCN avait rappelé la nécessité de mener les luttes revendicatives, avec des projets alternatifs pour la reconquête et le développement de l'industrie, en lien avec les services publics. Cette journée nous a permis de mettre cela en application puisque, au-delà des camarades des syndicats de la métallurgie (ceux de Latécoère en particulier), des camarades de la clinique de l'Ormeau, qui en étaient alors à leur 30e jour de grève, ont pu prendre la parole, pendant que les camarades du SDIS 31 rejoignaient le cortège. Cela a donné une belle journée de lutte, une vraie convergence, a redonné de l'espoir et permis de dessiner des perspectives pour la suite.
Nous avions acté que cette journée n'était qu'un point d'étape, un lancement d'un processus pour la reconquête et la réindustrialisation de notre région, un processus de mobilisation, tout d'abord, mais également processus d'élargissement car l'enjeu est bel et bien d'élargir aux autres FD signataires du tract « Pays sans industrie = pays sans avenir », à savoir FNIC, FNME, FNTE, FAPT, Transports, THCB, Cheminots, FNAF, en plus de la FTM. Mais également à toutes les FD qui souhaiteront rejoindre cette campagne, y compris et surtout, celles des Services Publics.

Industrie

« bâtir des projets industriels »

Lors des assises nationales de l'industrie, le 22 février 2017, une trentaine de camarades de Midi-Pyrénées étaient présents, parmi les quelques 1300 participants.
En ouvrant celles-ci, Marie-Claire Cailletaud rappelait que « *cette journée n'est que le point de démarrage d'une campagne pérenne pour réindustrialiser le pays et développer les services publics.* » ainsi que « *un pays sans industrie est un pays sans avenir* », « *900 usines fermées depuis 2012. Un secteur en déclin qui dépasse à peine les 10 % de PIB en 2016, contre 16 % en moyenne dans la zone euro* », « *la finance étrangle l'industrie, les services publics ne sont plus considérés que comme des coûts* », « *le 21 mars sera pour la CGT une grande journée de mobilisation et de grève sur tout le territoire afin qu'industrie et services publics soient au centre des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, sans oublier, bien entendu les services qui se développent de plus en plus, en particulier en lien avec l'industrie.* »
Cette journée, considérée comme un succès pour les camarades y ayant participé, a fait ressortir beaucoup de chose mais en particulier la nécessité de « *partir des besoins des populations. L'eau, l'énergie, la santé, le logement, sont autant de besoins qui définissent les contours des services publics mais aussi à partir desquels on peut bâtir des projets industriels.* »
La journée d'action nationale interprofessionnelle du 21 mars a été mi-figue/mi-raisin, avec 30000 manifestants en France, et quelques 1760 en Midi-Pyrénées. Cette journée n'a pas été prise à la hauteur des enjeux qu'elle portait. Preuve qu'il reste énormément de travail afin que les salariés s'emparent réellement de ces questions-là.
En conclusions, des droits et des pouvoirs sont à conquérir pour que les salariés et leurs représentants puissent être pleinement en mesure de peser sur les choix stratégiques des entreprises et sur la mise en œuvre de projets territoriaux garantissant les résultats en termes d'emplois et d'activités nouvelles.
Il faut rompre avec les stratégies patronales fondées sur la recherche de rentabilité ainsi qu'avec les politiques publiques de soutien à ces stratégies.
Il faut convaincre que porter syndicalement des objectifs voire des projets industriels et mettre en avant les atouts régionaux permettent de concrétiser l'idée que l'industrie est source d'efficacité dans l'économie régionale, source de valeur ajoutée pour l'intérêt général.
Les salariés, qui créent les richesses, doivent être persuadés que social et développement industriel sont intimement mêlés et liés, tout autant que le sont Industrie et Services publics.
Il est maintenant temps de passer du dire au faire.

Lionel Pastre
Secrétaire régional CGT Midi-Pyrénées

Les interventions de la CGT

Compte-rendu de l'assemblée plénière du CESER Occitanie du 21 mars 2017 à Montpellier.

Le 21 mars, la CGT a appelé à une journée d'action pour la défense de l'emploi industriel et des services publics.
Le groupe CGT CESER Occitanie, en accord avec les Comités Régionaux Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, a participé à la plénière du CESER et au rassemblement régional Languedoc-Roussillon qui se tenait devant l'assemblée plénière (université de Montpellier).
Lors de la prise de parole, le président du CESER, est intervenu sur les points suivants :

- Développer les comités stratégiques de filières, comme celui de l'aéronautique mais aussi remobiliser certains comme celui sur l'automobile ;
- Intervenir sur l'avenir du diesel et ses conséquences en termes de maintien de l'emploi et de politique de diversification ;
- Développer un politique industrielle ambitieuse : « l'industrie mérite mieux qu'un secrétaire d'état » ;
- Concernant la crise agricole : l'état doit se donner les moyens pour faire face à la concurrence déloyale qui met le monde agricole dans une situation de grande précarité.

2 avis étaient à l'ordre du jour : l'habitat et cohésion sociale et l'emploi saisonnier en Occitanie.

L'HABITAT ET COHÉSION SOCIALE :

Voir déclaration CGT :
le groupe a voté pour.
Vote à l'unanimité des présents (197 votes).
Le logement d'urgence devient une nécessité, face à l'irresponsabilité de l'état depuis plus d'un siècle. La région Occitanie est la 3e région de France dans sa volonté de production de logements sociaux.

L'EMPLOI SAISONNIER EN OCCITANIE :

Voir déclaration CGT :
le groupe a voté pour.
Vote à la majorité, 5 abstentions.
L'emploi saisonnier n'est pas un job d'été, mais répond à la définition suivante : « variation d'activité indépendante de la volonté de l'employeur ».
Les conditions de vie des travailleurs saisonniers sont difficiles : transport, logement, accès à la santé, conditions de travail…
Ces emplois sont soumis à des difficultés de fidélisation. Pour rester attractif, cela passe par une reconnaissance des métiers (VAE…) et le développement de la pluriactivité.

DÉCLARATION CGT SUR L'AVIS CONCERNANT L'HABITAT ET COHÉSION SOCIALE

En préambule, la CGT tient à rappeler que l'économie doit être au service de l'humain et non l'inverse.
Avec plus de 5,6 millions d'habitants, ce qui en fait la 5e région de France, la région Occitanie est confrontée avec force à la problématique du logement social.
Depuis de nombreuses années, le choix des politiques d'austérité remet en cause le droit fondamental au logement.
Ceux qui sont frappés par le mal logement, voire le non logement, sont les plus précaires et les plus fragiles. Avec un taux de pauvreté avoisinant les 17 %, ce qui en fait un des plus importants de France, il est impératif que la Région fasse du droit au logement une priorité.
La CGT partage la préconisation du CESER selon laquelle la région doit être un acteur régulateur d'une répartition équilibrée de la construction de logements sociaux sur le territoire, favorable à une véritable mixité sociale.
Pour répondre aux besoins de la population de notre région, la construction d'environ 40 000 logements par an est nécessaire. La CGT se félicite que le CESER encourage la région à augmenter la production de logements sociaux et très sociaux.

Les interventions de la CGT

La CGT se félicite également que cet avis aborde la problématique de la maîtrise du foncier. Depuis plusieurs années, l'immobilier a connu de nombreuses transformations. La libéralisation a placé le foncier au cœur du marché spéculatif au détriment de la réponse aux besoins des citoyens. Il y a urgence pour les pouvoirs publics d'assurer un rôle régulateur.

La CGT partage la préconisation du CESER qui incite la région à se doter de charte "anti-spéculative" afin de lutter contre la spéculation foncière, qui est un enjeu stratégique concernant la question du logement social. Le droit au logement adapté et adaptable pour tous est un élément majeur du vivre ensemble, de l'intégration et de la cohésion sociale dans notre société.

La CGT rappelle qu'avoir un toit demeure un droit fondamental, et opposable en France. La réquisition de logements vides, autorisée par la loi, doit être mise en œuvre. Ne soyons pas frileux quand il s'agit de soutenir les plus fragiles d'entre nous.

La CGT, tout en restant vigilante sur l'application concrète des différentes préconisations, votera cet avis.

DÉCLARATION CGT SUR L'AVIS CONCERNANT L'EMPLOI SAISONNIER EN OCCITANIE

Monsieur le Président, Madame la représentante du Conseil Régional, Monsieur le représentant de Pôle-Emploi, Mesdames et Messieurs les conseillers,

Une précision en préalable : la CGT n'a pas pris part au vote sur la proposition de supprimer un paragraphe de l'avis faite par le Président du CESER compte tenu que ce vote s'est déroulé dans des conditions insatisfaisantes sur le plan du débat démocratique, contrairement à ce l'on peut attendre d'une assemblée comme la nôtre, censée représenter la société civile.

La CGT se félicite de cet avis sur l'emploi saisonnier qui porte des perspectives de progrès social.

Cependant, à propos de certains passages de l'avis qui font référence à la loi travail: la CGT tient à rappeler son opposition à cette loi et la lutte qu'elle a menée et qu'elle continuera à mener jusqu'à son abrogation.

La CGT rappelle aussi qu'elle porte des revendications pour un nouveau statut du travail salarié qui concerne particulièrement, mais pas exclusivement, les travailleurs saisonniers, c'est-à-dire les hommes ainsi que les femmes nombreuses dans ces secteurs.

Pour être plus précis, nous revendiquons :

- le droit à l'emploi choisi, stable et de qualité,
- le droit à l'assurance chômage : ouverture de plein droit à une indemnisation équivalente pour l'ensemble des salariés, suppression des minorations dues au contrat « saisonnier »,
- le droit à une carrière : les saisonniers doivent avoir accès à la formation professionnelle, à des salaires décents et à la reconnaissance des qualifications, des pluri-compétences et de l'ancienneté,
- le droit à une protection sociale de qualité : Il est urgent de faciliter les passages entre les différents régimes de protection sociale en favorisant la création de caisses pivots, d'éviter toute rupture en organisant la transférabilité des droits à une complémentaire santé et frais de soins. Il est aussi urgent d'avoir accès à une médecine du travail par site qui soit bien sûr dotée des moyens nécessaires…
- le droit à la démocratie sociale : ce qui passe par un système de représentation des salarié-es dans les territoires (CPRIA…)

Au total, la CGT votera cet avis parce qu'il faut s'attacher à l'essentiel.

Et l'essentiel, pour nous organisation syndicale qui a pour mission de défendre les intérêts des salarié-es, c'est que cet avis promeut des avancées significatives pour le monde des travailleuses et des travailleurs saisonniers.

Le réseau ANACT/ARACT

Longtemps délaissé par notre organisation syndicale le champ paritaire servait d'autre confédération pour entretenir une politique de cadre.
Depuis une dizaine d'année la CGT a décidé d'investir ces instances pour intervenir dans le débat sur les questions de santé au travail (mais pas que).
Ainsi dans le champ de la prévention et des conditions de travail, nous trouvons des camarades dans les CARSAT, ARACT, ANACT, INRS et plus largement dans les instances de CPAM dans son conseil d'administration ou au tribunal des affaires sanitaires et sociales.
Les collectifs régionaux Travail Santé Handicap (ex Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) se sont volontairement positionnés pour investir et coordonner ces instances pour que les revendications de la CGT soit parties prenantes des politiques publiques.

L'ARACT: « ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL »

Les missions du réseau Anact-aract sont déclinées en région Occitanie par l'Aract Occitanie.
L'Aract Occitanie, structure régionale du réseau Anact-Aract, est composée d'une équipe pluridisciplinaire (psychologues, sociologues, ergonomes, gestionnaires, professionnels du transfert…). Son conseil d'administration paritaire est composé à part égale de représentants des organisations syndicales d'employeurs et de salariés de Languedoc- Roussillon et de Midi-Pyrénées, il est présidé par Erick Soria (CGT) et son vice-président, Philippe Suner (UPA).
Au service des salariés et des entreprises, l'Aract Occitanie propose une offre de services visant à améliorer les conditions de travail des salariés, l'efficacité des entreprises et des organisations et à promouvoir des démarches d'innovation sociale.
Ses thèmes prioritaires de travail sont: articulation qualité de vie au travail et performance, promotion de la santé au travail, accompagnements des mutations dans les entreprises et les territoires, qualité de l'emploi à tous les âges, égalité professionnelle femmes-hommes, appui au dialogue social, travail à l'ère du numérique…
Des méthodes originales allant de l'expérimentation en entreprise au transfert de connaissances et de méthodes.
L'Aract Occitanie intervient en appui des projets d'entreprises en les aidant à mettre en place des méthodes de changement concerté. Elle se mobilise également aux côtés des autres acteurs régionaux et de l'action publique afin de faciliter la dynamique régionale sur ces thématiques. Elle conçoit et diffuse, à destination des salariés, de leurs représentants et des directions des méthodes et outils éprouvés dans un objectif partagé: concilier durablement qualité de vie au travail et performance économique.
Du fait de son identité paritaire, elle intervient au service de toutes les parties prenantes de l'entreprise pour apporter des améliorations sur les terrains de l'économique et du social.

CROCT

PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL OCCITANIE 2016 - 2020

« améliorer nos conditions de travail »

CROCT
Un nom bien compliqué pour une instance qui va définir et organiser nos conditions de travail pour les 4 années à venir !

Le CROCT en quelques lignes :
Son role est de définir la politique de protection de la santé et de la sécurité au travail et d'amélioration des conditions de travail en Occitanie, de permettre une dynamique, cette instance est en effet composée des partenaires sociaux (salariés et patronaux), CARSAT (volet accident du travail et maladies professionnelles), la DIRECCTE (Inspection du travail), les services de médecine du travail et bien d'autres acteurs qui travaillent sur les problématiques d'accidents du travail et des maladies professionnelles, enfin sa mission est de déployer le plan santé travail 3 mis en place par le ministère et signé par l'ensemble des organisations syndicales !
C'est bien de nos conditions de travail que va découler « notre santé au travail ! »

SANTÉ AU TRAVAIL, MAIS DE QUOI PARLONS-NOUS ?

Nous sommes notre travail. Bien souvent à la question « que fais-tu dans la vie ? » nous parlons de notre emploi salarié. Avoir le sentiment de faire un travail de qualité être fier de son travail est essentiel, lorsque ce travail se dégrade physiquement ou mentalement c'est bien la totalité de la personne qui est remise en question. C'est pourquoi le syndicat CGT est à nos côtes pour améliorer nos conditions de travail. Ce sont bien nous les salariés qui sommes créateurs de richesse.
C'est pourquoi le Comité Régional Midi-Pyrénées et le Comité Régional Languedoc-Roussillon ont décidé de mandater deux représentants pour chacune de nos belles régions. C'est ainsi qu'Erick Soria, Nicolas Thomas, Eric Lacoste et moi-même (Clothilde Ollier) représentons la parole CGT au sein de ces réunions qui je vous l'avoue sont parfois tendues mais toujours constructives, c'est ainsi que la CGT a obtenu la vice-présidence de ce comité et impulse une dynamique puisque le meilleur expert du travail c'est le salarié lui-même. C'est pourquoi nous aurons à cœur de nous appuyer sur le travail réel dans les entreprises afin de comprendre au mieux comment améliorer les conditions de réalisation de notre travail.
Nos priorités vous l'aurez bien compris sont de faire le lien avec le terrain, les bases dans un sens comme dans l'autre.

- De la base vers les mandatés, en permettant de mettre en lumière des situations précises permettant de faire bouger des lignes, en portant dans les instances régionales, les réalités des entreprises et les territoires afin d'apporter le débat sur l'utilité et le sens des différents plans.
- Des mandatés vers les bases par une information et veille sur les orientations pouvant, soit permettre le renforcement d'un rapport de force ou inversement, soit avoir un rôle d'alerte d'une évolution. Un exemple : Trop souvent, les préventeurs CARSAT sont limités dans leurs actions par des objectifs. Trop souvent les camarades nous font remonter l'inaction des services de contrôle ou de prévention car leur demande ne répond pas aux axes stratégiques. Si nous portons ces enjeux au sein du CROCT et du GPRO, nous pourrons faire bouger les lignes dans les différents plans en lien avec les attentes de nos bases et porter en lumière des situations micro.

Le travail devrait être un facteur d'émancipation. La santé des salariés, des ouvriers, n'est pas une variable d'ajustement possible, pennons nos affaires en main, soyons fiers de notre travail !

Clothilde Ollier
Erick Soria

Rencontre avec... Florian Pascual

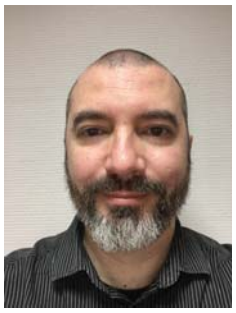

Bientôt 46 ans, je suis dans le syndicalisme depuis mes années d'études à l'université. J'ai d'abord milité dans un syndicat étudiant qui ne manquait pas d'idées. Élu au Conseil scientifique de l'université, j'y ai découvert le mandarinat. La poursuite logique de ma carrière aurait pu m'amener à travailler à la MNEF ou dans un conseil général mais j'ai enchainé les contrats précaires à l'Université-Paul Valéry de Montpellier, pour enfin décrocher un concours d'ingénieur d'études, 10 ans plus tard. En tant que contractuel et avec quelques amis, nous avions fondé le GNOME (Groupuscule Neutre et Organisé des Manoeuvres Exploités) qui échoua de quelques voix pour un siège au CA. Nous continuerons le chemin ensemble et rejoindrons la CGT de l'Université Montpellier 2 qui deviendra quelques années plus tard la CGT des Universités de Montpellier (la fusion avant l'heure).

Depuis, nous n'avons cessé de défendre les personnels et après quelques années nous sommes devenus le premier syndicat BIATOS de l'établissement. Nos efforts se concentrent également sur la défense des personnels enseignants jusque-là soumis à un monopole.

Nous avons souhaité nous ouvrir et participer à des instances en dehors de l'université pour globaliser notre réflexion et sortir de nos questionnements quelquefois trop sectoriels ou corporatistes. Nous participons à l'UD, à l'UL, je suis élu au CA de la ComUE Languedoc-Roussillon Universités et grâce à ma présence au CESER Occitanie, j'espère porter une voix de plus pour la formation et l'éducation.

Mes compétences : enseignement supérieur, recherche, innovation, transformation numérique.

Prochaine session de formation CGT à l'IRT

FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACTION SYNDICALE

lundi 19 et mardi 20 juin 2017

S'emparer syndicalement de la formation professionnelle est un enjeu fort pour les salarié-es et pour le développement économique durable des territoires.

L'objectif pédagogique de la session est d'outiller les camarades et mandatés CGT dans leurs entreprises, publiques ou privées, pour construire les plans de formation au sein des commissions formation des CE ou des commissions formation des établissements publics.

Il s'agit également d'outiller les syndicalistes pour permettre aux salarié-es, individuellement et collectivement, de sécuriser leur trajectoire professionnelle, d'accéder à des promotions, des qualifications, d'améliorer leur vie au travail.

Public ciblé prioritairement : Dirigeant-es UD et FD, mandaté-es des instances interprofessionnelles de la formation professionnelle, élus siégeant en CE.

la
cgt